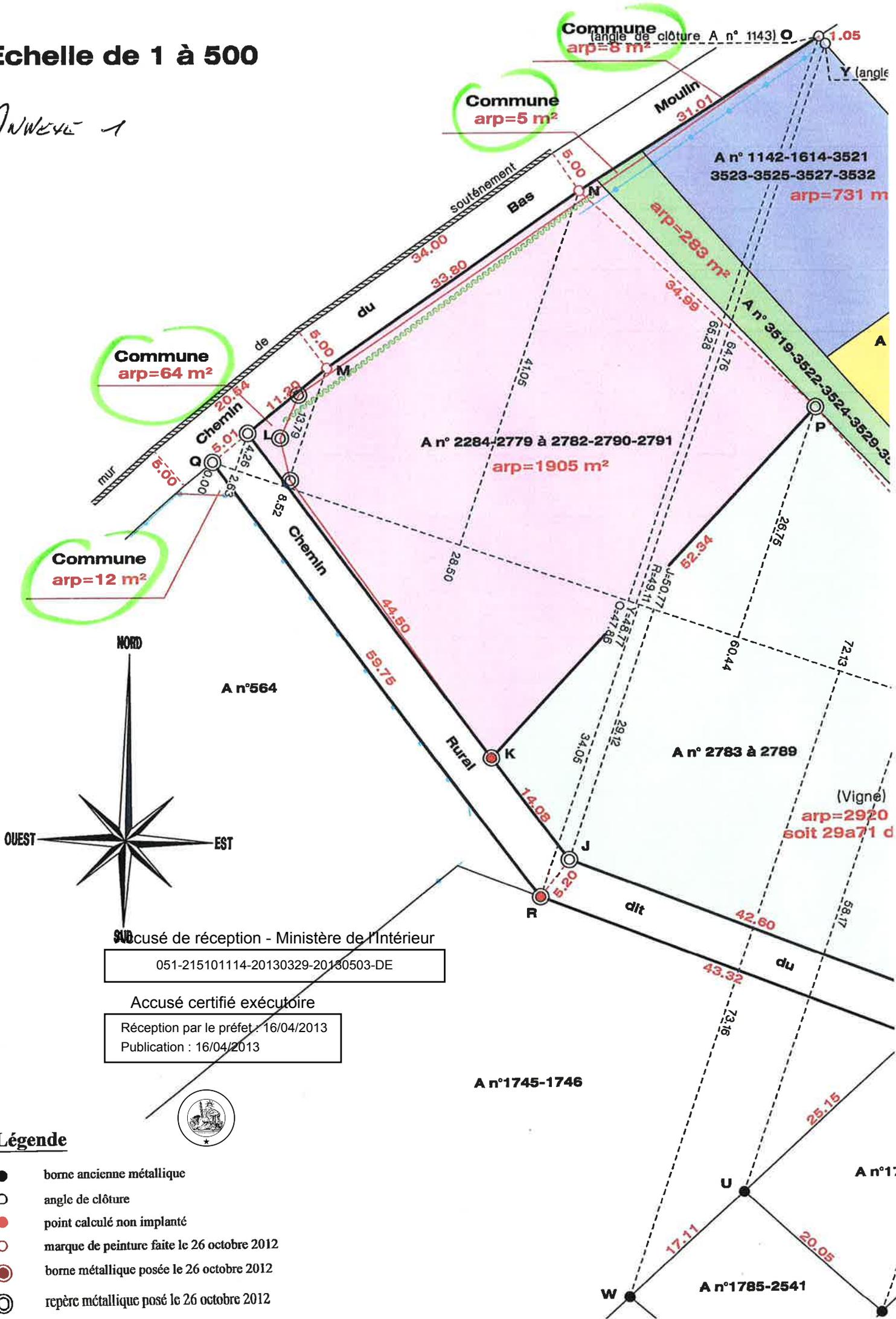


Echelle de 1 à 500

ANNEXE 1



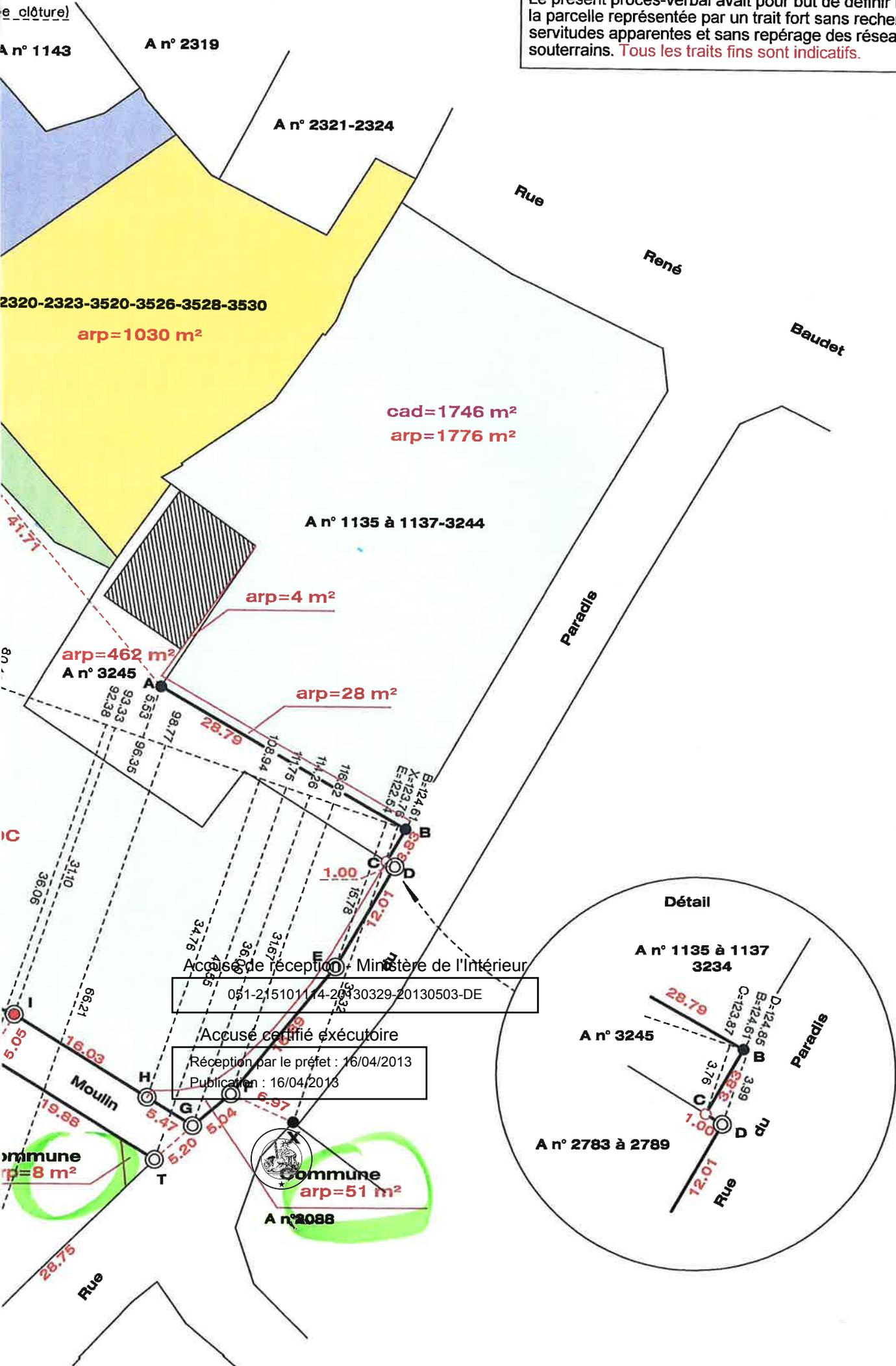
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 051-215101114-20130329-20130503-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 16/04/2013
 Publication : 16/04/2013

Légende

- borne ancienne métallique
- angle de clôture
- point calculé non implanté
- marque de peinture faite le 26 octobre 2012
- borne métallique posée le 26 octobre 2012
- repère métallique posé le 26 octobre 2012

ANNEXE 1 bis

Le présent procès-verbal avait pour but de définir les limites de la parcelle représentée par un trait fort sans recherche des servitudes apparentes et sans repérage des réseaux souterrains. Tous les traits fins sont indicatifs.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-21510114-20130329-20130503-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2013

Publication : 16/04/2013



